

Agir **ensemble** pour mieux **sécuriser...**



Plan d'action intégré en sécurité
et en prévention 2016 – 2019



Office municipal
d'habitation
de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

3	INTRODUCTION
4	UN PLAN D'ACTION EN CONTINUITÉ
4	Vision du plan d'action
4	Les orientations
5	CONTEXTE
5	Sentiment d'insécurité
6	Action collective
8	AXES D'INTERVENTION
8	Communication, sensibilisation, information
9	LES ACTIONS DU PLAN
9	Activités de mobilisation et d'intégration
9	Groupes locaux d'intervention en prévention et en sécurité (GLIPS)
9	Sensibilisation et mobilisation
10	Comité d'orientation et de suivi
10	Journée d'étude thématique
11	Sensibilisation interphone
11	Un vigilant veille sur vous (VVV)
12	Communications harmonieuses et stratégies de sécurité
12	Activités de communication
	Tableau de bord
	Plan de communication
13	Activités liées aux pratiques
	Interventions adaptées
	Évaluation des accès contrôlés
14	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS
15	ANNEXE 1

Ce document est produit par le Service du centre d'appels et de la sécurité
2247, rue Delisle
Montréal (Québec), H3J 1K4
514 872-6646
www.omhm.qc.ca

Rédaction : Michel Fortin, Chargé de prévention
michel.fortin@omhm.qc.ca

INTRODUCTION

Voici la troisième édition d'un plan d'action corporatif dédié à la sécurité et à la prévention pour l'OMHM. Cette continuité dans l'élaboration de plans témoigne de l'importance accordée par l'organisation aux questions de sécurité et de prévention.

La première version a couvert la période 2005 – 2010 et a porté globalement sur la mise en place de structures et d'outillages de prévention, ce qu'il conviendrait d'appeler, les infrastructures de la sécurité. À titre d'exemples, pensons à l'implantation du Centre de coordination de la sécurité, à l'arrivée des patrouilles du RSHQ, à l'implantation de la vidéo-surveillance et aux projets pilotes sur les accès contrôlés par clés magnétiques.

La version 2011 – 2014 aura pris une orientation plus axée vers une mobilisation large des différents acteurs, « tout le monde a un rôle à jouer ». Ce sont 10 des 21 pistes d'intervention qui toucheront principalement l'information, la mobilisation et l'intégration des pratiques. Le développement de partenariats spécifiques à la prévention par les GLIPS, les outils de soutien développés pour les préposés à la sécurité, des rencontres d'information et de sensibilisation offertes aux employés sont la démonstration de l'importance accordée aux personnes dans la stratégie de prévention.

L'élaboration de cette troisième édition coïncide avec l'ensemble des travaux de réflexion qui ont mené à la nouvelle planification stratégique de l'organisation. Les éléments de contenu de ce plan d'action et l'approche de prévention par le développement social qui y est préconisée s'en inspirent directement.

Extrait de la planification stratégique de l'OMHM 2015 — 2019

1. Assurer la qualité des milieux de vie en :

1.3 Favorisant la vie communautaire et la cohabitation harmonieuse entre ses clientèles.

1.3.1. Offrir des milieux de vie paisibles ouverts sur leur quartier.

- Développer de nouvelles approches dans la gestion des conflits et des tensions;
- Poursuivre les actions en prévention portant sur la sécurité et le sentiment de sécurité;
- Travailler à une fréquentation harmonieuse des espaces communs.

UN PLAN D'ACTION EN CONTINUITÉ

À l'image des plans précédents, celui-ci comporte une vision spécifique, des orientations et des pistes d'action. La vision et les orientations présentées ci-dessous (voir encadré) demeurent les mêmes depuis 2005. Certaines pistes d'intervention se répètent et sont justifiées par l'analyse et l'évaluation faites lors du bilan du plan précédent (voir les recommandations issues du plan d'action 2011 – 2014, en annexe).

Chacun des éléments a été analysé pour s'assurer de la concordance avec les valeurs de l'organisation ainsi que les objectifs et les engagements de la planification stratégique 2015 – 2019, dont celui « de valoriser et favoriser l'établissement de partenariats ».

Vision du plan d'action¹

« L'OMHM souhaite faire de la question de la sécurité, sa priorité. Il souhaite agir de façon plus globale et mieux intégrée afin d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les milieux de vie qu'il gère à titre de propriétaire de logements sociaux. »

Les orientations

- Tout le monde a un rôle à jouer;
... pour qu'une intervention soit efficace, il faut qu'elle fasse appel à plusieurs types d'intervention, qu'elle soit multisectorielle.
- Conserver l'approche communautaire développée au fil des ans;
... des milieux où existe une vie communautaire dynamique... sont des milieux où le sentiment de sécurité est plus élevé...
- La volonté de travailler autant sur le sentiment de sécurité que sur la sécurité;
Pour qu'un milieu de vie soit perçu comme sécuritaire, il ne suffit pas qu'il soit exempt de criminalité ou d'incivilité...
- Avoir des interventions adaptées au milieu (pas de mur-à-mur);
Les milieux de vie sont très différents... les besoins en sécurité ne sont pas les mêmes partout. Il est donc important de rester ouverts à des solutions variées...
- Agir aussi en prévention.... *on peut penser aux sessions d'information données par les organismes... ou encore aux activités des centres de jeunes...*

¹ Plan d'action en sécurité 2005-2010, Office municipal d'habitation de Montréal

CONTEXTE

Malgré les perceptions que nous laissent la une des journaux et les bulletins d'information télévisés, le taux de criminalité enregistré au Canada a atteint en 2014 son niveau le plus bas depuis le début des années 70. La tendance est la même pour la province de Québec et Montréal.

D'ailleurs, le taux de criminalité pour l'île de Montréal en 2014 a connu une baisse de 7,6 % en comparaison de 2013. Cette diminution représente le 11^e recul consécutif et le taux le plus faible depuis 1969².

L'analyse de la situation pour l'OMHM ne peut se faire sur une période aussi longue puisque les informations liées à la sécurité et au sentiment de sécurité ne sont inventoriées dans SIGLS que depuis 2012. D'autre part, la nature des données compilées n'est pas la même.

Il nous est toutefois possible, à l'analyse des rapports d'intervention des patrouilleurs, de constater que les méfaits (vandalisme et graffitis) sont en diminution constante, ayant passé de 332 événements en 2012 à 166 en 2014. Il en va de même pour la catégorie « Pratique illicite » (Crime avec violence, stupéfiants/armes à feu/moralité, et vol) qui a diminué de 44 %, passant de 269 événements à 152 pour la même période. Ainsi, tout comme pour la société en général, nous pouvons constater que les événements de nature criminelle sont en diminution dans notre réseau d'habitation.

Nous ne pouvons pas en dire autant des problématiques de cohabitation (animaux, bruits, comportement/mésentente et va-et-vient) qui ont connu un sommet avec 3192 événements en 2014 (+11 %), la plus forte augmentation provenant des plaintes de bruits.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

La diminution constante de la criminalité ne s'accompagne malheureusement pas d'une diminution du sentiment d'insécurité. Même si les deux ont été longuement associés, une corrélation directe ne peut être établie. Très peu de gens parmi la population en général sont au fait des données statistiques sur la criminalité, par contre une grande partie est sensible à la répétition en boucle des catastrophes et des crimes sur les réseaux d'informations en continu. De même, les grands titres à la une de certains quotidiens et le traitement fait de

la nouvelle affectent directement la perception des personnes sur leur environnement. Le sentiment d'insécurité est aussi fortement lié à la perception que les personnes ont de leur propre vulnérabilité, une perception liée à l'isolement des personnes et à la perte d'autonomie, mais aussi à des problématiques de santé en général, ainsi qu'à la santé mentale. On ne s'étonnera donc pas que certaines personnes limitent leurs activités à l'extérieur en soirée ou évitent de se retrouver dans certains endroits.

² Source, Rapport annuel 2014 SPVM.

CONTEXTE

Dans un article paru en 2006, Sophie Paquin, chercheuse indépendante au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM affirme :

« La façon traditionnelle et disciplinaire de lier conceptuellement le sentiment d'insécurité et la criminalité cède le pas à une vision théorique plus large qui intègre les incivilités sociales et physiques. Les incivilités (par exemple le vandalisme, l'intimidation des passants, la consommation visible de drogues) constituent une source appréciable d'insécurité parce qu'elles sont perçues comme un indice menaçant (Wilson et Kelling, 1982; La Grange, Ferraro et Supancic, 1992). Les incivilités, bien qu'ayant des liens de parenté avec la criminalité et la délinquance, constituent des symboles de désorganisation sociale et d'affaiblissement des normes communément acceptées comme des conditions du vivre ensemble collectif (Roché, 2002). L'augmentation en visibilité et en fréquence de ces signes incite les résidents à perdre confiance dans le voisinage et à se désinvestir psychologiquement du quartier (Skogan, 1990). »

Les milieux de vie de nos habitations sont à l'image de la société dans laquelle ils se retrouvent, ils ne sont pas plus ni moins criminogènes. Toutefois, la population qui les compose correspond de plus en plus

au profil des personnes ayant un sentiment d'insécurité élevé. Aînés vivant de plus en plus âgés, perte d'autonomie, mère monoparentale, personne vivant seule, détresse psychologique, préjugés alimentés par la rumeur populaire sont tous des facteurs qui contribuent à augmenter le sentiment de vulnérabilité et l'insécurité.

Alors que les interventions visant à contrer les méfaits sont en diminution, notre nouveau défi sera de sécuriser encore plus nos résidents.

ACTION COLLECTIVE

C'est ici que l'orientation « tout le monde à un rôle à jouer » prend son sens. Tous les acteurs de la prévention conviennent de la nécessité d'une approche globale et intégrée en matière de sécurité. Le comité de suivi du plan d'action 2010 – 2014, dans son bilan, reconnaît l'importance d'avoir une vision globale et transversale en matière de sécurité à l'OMHM. Des exemples de travail conjoint à l'interne et à l'externe de l'organisation démontrent les bénéfices du travail en partenariat. Pensons aux comités multiservices⁴ qui se préoccupent des dossiers de comportements de certains locataires.

³ Nouvelles pratiques sociales, volume 19, numéro 1, automne 2006, p.21-39. Sophie Paquin, Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains.

⁴ Ces comités se réunissent à quatre ou cinq reprises au cours de l'année, il regroupe les organisatrices communautaires, les préposés aux relations avec les locataires, les travailleuses sociales et le chargé de prévention.

CONTEXTE

À l'externe il y a les partenariats dans des comités de travail, avec le SPVM, les organismes communautaires, l'intervention de milieu et Tandem, ou au sein des GLIPS⁵ qui permettent de résoudre plusieurs difficultés par des actions conjointes. Ces exemples montrent des résultats tangibles, mais il y a encore beaucoup à faire en matière d'action collective. Il n'est pas rare de constater que des employés, confrontés à une situation, ignorent que des confrères sont en mesure d'intervenir.

L'action concertée n'exige pas un travail supplémentaire et ne nécessite pas un travail constant de réunion. Elle repose sur la connaissance et la compréhension du rôle de chacun des partenaires, mais surtout sur une compréhension commune de la problématique et des actions à mener. Tous ont un rôle à jouer, un rôle différent et nécessaire, et il importe d'agir ensemble dans la même direction, il faut que tous s'approprient le « qui fait quoi, quand et comment ».

Ainsi, tous les employés n'ont pas à participer aux rencontres d'un GLIPS, mais ils doivent savoir que ce comité existe dans leur milieu de travail, quel est son rôle et comment communiquer avec celui-ci.

À titre d'exemple, une sensibilisation auprès des préposés à la sécurité a été faite à l'automne de 2014 sur l'utilisation du numéro dédié aux employés pour le centre de coordination de la sécurité. Résultat : le nombre d'appels et de rapports dans SIGLS ont connu leur plus haut niveau en 2015 et la tendance demeure la même pour 2016. Ainsi, nous avons facilité l'intervention de plusieurs et la diffusion de l'information à un plus grand nombre d'intervenants.

Une action collective concertée est l'outil qui donnera encore plus de cohérence à l'ensemble des interventions. Voilà pourquoi il importe de diffuser et d'expliquer à l'ensemble des employés concernés les mécanismes qui leur permettront d'agir ou de faire agir.

⁵ Groupes locaux d'intervention en prévention et en sécurité

AXES D'INTERVENTION

COMMUNICATION, SENSIBILISATION, INFORMATION

L'analyse du contexte et des actions posées antérieurement nous amène à cibler davantage les interventions qui visent à augmenter le sentiment de sécurité des résidants et des employés.

Pour y arriver, si nous convenons qu'agir ensemble nécessite une meilleure connaissance de la problématique, des objectifs ciblés et des outils d'interventions, l'axe d'intervention privilégié devra être la communication.

Ainsi, les rencontres de sensibilisation et de mobilisation (proposées à la page 9) aborderont le thème du sentiment de sécurité, ses sources, ses impacts et les moyens de les contrer. Y seront aussi présentés le rôle des différents acteurs lorsqu'il est question de prévention, les mécanismes de communication disponibles et les actions déjà en cours.

Dans un objectif d'information, le tableau de bord, outre les indicateurs qui y apparaissent, fournira des éléments de contexte général sur la situation dans les habitations.

Une journée d'étude thématique destinée aux employés qui interviennent plus directement avec les résidants, ainsi que les outils issus du plan de communication, pourront faire du sentiment de sécurité leur thème principal.

Au même titre, une actualisation de la formation « Communications harmonieuses et stratégies de sécurité » (page 12) permettrait d'y intégrer des aspects traitant du sentiment de sécurité et de ses impacts.

LES ACTIONS DU PLAN⁶

Un tableau récapitulatif reprend l'ensemble des actions à la page 14.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION ET D'INTÉGRATION

* GROUPES LOCAUX D'INTERVENTION EN PRÉVENTION ET EN SÉCURITÉ (GLIPS)⁷

Objectifs

Mettre sur pied des groupes d'intervention, visant à élaborer et à réaliser un plan d'action en prévention pour un milieu de vie choisi.

Favoriser les échanges et la communication entre les locataires et les intervenants d'un même milieu par des mécanismes formels.

Favoriser l'amélioration de la participation citoyenne.

Moyen

Assurer un suivi des groupes existants et une vigie de ceux qui ont complété leur plan d'action.

Réaliser une analyse d'opportunités et de faisabilité pour 13 milieux identifiés dans le bilan des GLIPS de juillet 2014.

Indicateurs

Dépôt d'un plan d'action avec échéancier pour les milieux en développement.

Dépôt des analyses d'opportunités pour les milieux proposés.

Mise à jour des grilles de suivi pour les milieux existants.

Tableau de bord (Analyses et suivi de l'évolution des milieux).

* SENSIBILISATION ET MOBILISATION

Objectifs

S'assurer, dans toutes les opérations, que les employés du service à la clientèle ainsi que de l'entretien et des réparations, soient sensibilisés et formés à assurer un traitement prioritaire aux questions touchant la sécurité et le sentiment de sécurité dans les habitations.

Moyen

Poursuivre les rencontres de sensibilisation des employés amorcés dans le plan précédent. Rencontrer les employés dans le cadre de leurs rencontres périodiques avec leur gestionnaire.

Indicateurs

Nombre d'employés informés et sensibilisés.

⁶ Les actions qui sont précédées d'un astérisque font suite en tout ou en partie à des recommandations issues du bilan du plan d'action 2011 – 2014 présentées à l'annexe 1.

⁷ Il existe aussi dans certaines de nos habitations des comités de sécurité qui regroupent des partenaires communautaires et institutionnels ainsi que des représentants de l'OMHM. À la différence des GLIPS, la présence de résidents n'y est pas systématique. Ces comités peuvent aussi apparaître et disparaître au gré des subventions gouvernementales, ou de l'évolution de problématiques particulières. Mentionnons, à titre d'exemple, le Comité sécurité de St-Michel-Nord, le comité intervenu aux habitations Meunier-Tolhurst en 2013 – 2014.

LES ACTIONS DU PLAN

*** COMITÉ D'ORIENTATION ET DE SUIVI**

Lors du bilan du plan d'action 2011 - 2014, les participants du comité de suivi du plan d'action ont proposé, entre autres, une modification de la structure du comité pour en réduire le nombre de participants et favoriser une analyse plus globale des éléments de sécurité.

Objectifs

Mettre sur pied un lieu d'échange pour discuter des orientations et des moyens à préconiser en matière de sécurité.

Avoir une vision globale et transversale en matière de sécurité.

Alimenter le service de la sécurité en termes d'orientations en matière de prévention et de sécurité.

Moyen

Aborder les enjeux de sécurité et de prévention lors des rencontres du comité de développement social pour réfléchir et échanger sur ces sujets afin d'alimenter le service de la sécurité dans ses orientations.

Indicateurs

Les comptes-rendus des rencontres.
Les orientations retenues

*** JOURNÉE D'ÉTUDE THÉMATIQUE**

Dans le plan d'action précédent, des journées d'étude ont permis de regrouper le personnel, les résidants et les partenaires actifs dans le cadre des activités des GLIPS. Ces rencontres leur auront permis d'échanger sur leurs réalités et leurs pratiques. Pour faire suite aux recommandations du comité de suivi du plan d'action, des journées thématiques sur la sécurité et la prévention seront mises sur pied pour les employés de l'OMHM.

Objectifs

Autour d'un thème précis, regrouper les divers intervenants intéressés.

Favoriser les échanges, les pratiques, le développement d'outils, les apprentissages. (thématiques éventuelles : le sentiment de sécurité, l'utilisation des services du CCS)

Moyen

Tenir une journée thématique regroupant les divers intervenants concernés ou intéressés par le thème proposé.

États de situation, invitation de conférencier, partage d'expériences, les bons coups, les enjeux.

Indicateurs

Tenue de la journée, compilation de fiches d'évaluation complétées par les participants.

LES ACTIONS DU PLAN

* SENSIBILISATION INTERPHONE

Malgré des interventions menées en 2013 et en 2014, la mauvaise utilisation de l'interphone, et les comportements négligents de locataires demeurent toujours parmi les principales causes de la présence d'intrus dans nos habitations. Au cours des deux campagnes de sensibilisation, ce sont près de 45 % des personnes présentes qui n'ont pas répondu adéquatement.

Objectifs

Réduire le nombre de mauvaises utilisations de l'interphone dans nos tours pour aînés.

Moyen

Sensibiliser les locataires à l'utilisation efficace des interphones, les informer des risques et des conséquences.

Effectuer des visites surprises dans les habitations.

Remettre la documentation de sensibilisation.

Indicateurs

Rapport de visites indiquant les bâtiments visités, le nombre de personnes jointes et le nombre de personnes n'ayant pas répondu adéquatement.

* UN VIGILANT VEILLE SUR VOUS (VVV)

Par l'utilisation d'un accroche-porte, mis en place le soir et enlevé le matin, le résidant indique à un voisin bénévole qu'il se porte bien. Depuis 2011, la vigilance des bénévoles aura permis de porter secours à 34 personnes en détresse.

Objectifs

Contre le sentiment d'insécurité et l'isolement que connaissent les aînés en augmentant le nombre de participants au programme.

Moyen

Poursuivre la mobilisation des résidents et des bénévoles lors de rencontres d'information et de sensibilisation dans les habitations.

Indicateurs

Nombre de projets actifs.

Nombre de résidents mobilisés.

Nombre de personnes secourues.

LES ACTIONS DU PLAN

* COMMUNICATIONS HARMONIEUSES ET STRATÉGIES DE SÉCURITÉ

Depuis 2013, tout nouvel employé reçoit la formation sur la communication harmonieuse qui est suivie de la présentation du protocole de sécurité. Depuis la mise en place de ce programme, il a été constaté une modification des perceptions et une amélioration du sentiment de sécurité.

Objectifs

Outiller les employés à agir en fonction de leur sécurité en cas de situation dangereuse.

Moyen

Offrir la formation portant sur la communication harmonieuse à tous les nouveaux employés. Présenter le protocole de sécurité.

Indicateurs

Nombre d'employés formés.

Nombre d'événements signalés.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

* TABLEAU DE BORD

Objectif

Élaboration et suivi d'un tableau de bord composé d'indicateurs en matière de sécurité et de prévention.

Moyen

Identifier les indicateurs de performance, identifier et élaborer un outil de compilation.

Indicateurs

Diffusion de l'outil et suivi mensuel.

* PLAN DE COMMUNICATION

La mobilisation des employés et des résidents, à une cause comme la prévention, nécessite un transfert d'information important.

Objectifs

Soutenir la réalisation du plan d'action par la production d'outils d'information.

Avoir un plan de communication qui s'appliquera au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions.

Moyen

Élaborer des stratégies de communication adaptées à chacune des pistes d'intervention.

Indicateurs

Dépôt d'un plan.

Liste des outils utilisés.

Rapport de diffusion indiquant les milieux touchés, les locataires joints.

LES ACTIONS DU PLAN

ACTIVITÉS LIÉES AUX PRATIQUES

INTERVENTIONS ADAPTÉES

Depuis 2008, le service de patrouille du RSHQ assure une présence continue en dehors des heures ouvrables des employés de l'OMHM en répondant aux besoins des résidents en matière de sécurisation et de prévention des méfaits. Les patrouilleurs, au même titre que les services d'urgence policiers, sont de plus en plus confrontés à des situations qui vont au-delà de la simple surveillance et de la protection. Les problématiques liées à la santé mentale et à la consommation, l'itinérance et le vieillissement de la population complexifient les interventions et nécessitent des approches qui sont davantage liées à l'intervention psychosociale qu'au gardiennage.

Objectifs

Réaliser une étude de faisabilité visant la mise en place de patrouilles mixtes d'intervention, à l'image des équipes d'intervention développées par des partenaires tels le SPVM et le CIUSS Centre-Sud (EX. projets ÉMRRI et ÉSUP).

Assurer le suivi des résultats de l'analyse.

Moyen

Réaliser une analyse comparative, présentant un état de situation, les avantages et inconvénients de la mise en place et les étapes de réalisation éventuelle.

Indicateurs

Dépôt du rapport d'analyse

* ÉVALUATION DES ACCÈS CONTRÔLÉS⁸

L'objectif de limiter l'accès des immeubles aux seules personnes autorisées par le biais des clés électroniques est questionnable, puisqu'à maintes reprises des personnes effectuant de la sollicitation porte-à-porte nous ont été signalées. De même, le nombre de personnes qui donnent accès à n'importe qui par le mauvais usage de l'interphone, vient neutraliser les efforts en matière de contrôle sur l'émission et la reproduction des moyens d'accès à nos immeubles.

Objectif

Mesurer la pertinence de l'utilisation des accès contrôlés par clés électroniques pour les locataires et les fournisseurs.

Moyen

Réaliser une analyse sur deux volets. L'un des volets portera sur les coûts/bénéfices, et l'autre sur l'efficacité.

Indicateurs

Dépôt d'un rapport d'analyse et de recommandations.

⁸ Parallèlement à cette analyse, le Service du centre d'appel et de la sécurité a mandaté M. Yves Sauvé pour l'élaboration d'un plan de serrurerie à long terme visant à uniformiser les équipements, les pratiques, et les mesures de contrôle.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

LES INTERVENTIONS		LES ORIENTATIONS, LES PORTEURS, LES ÉCHÉANCES																		
Pistes d'intervention		Orientations					Porteurs (1), Partenaires (2) et Associés (3)*							Échéances						
		Tout le monde à un rôle à jouer	Approche communautaire	Sentiment de sécurité	Adaptées au milieu	Agir en prévention	Communications	Locataires	SDCS	Immeubles	SLA	Partenaires externes	RH	Salubrité	Secteurs	Sécurité	2016	2017	2018	2019
Mobilisation et intégration		■	■	■	■	■	3	2	1						3					
GLIPS		■		■	■	■	2	2	1						2	2		En continu		
Sensibilisation et mobilisation		■		■	■	■	2		2	2				2	2	1		■	■	■
Comité d'orientation et de vigie		■	■	■	■	■			1					2	2	2		En continu		
Journée d'étude thématique		■	■	■	■	■	2		2					2	2	1		■	■	■
Sensibilisation interphone		■	■	■		■	2	2	1					2	2	2		En continu		
VVV		■	■	■		■	2	2	1						3			En continu		
Communications harmonieuses			■	■		■	2									2		En continu		
Communication																				
Tableau de bord		■							2							1		En continu		
Plan de communication			■	■		■	1		2							2		En continu		
Pratiques																				
Interventions adaptées		■	■	■		■	3		1						3	2		■		
Évaluation des accès contrôlés			■	■		■	3								2	1		■		

* **Porteurs** : Le service qui entreprend la démarche, qui invite les partenaires et les associées à s'y joindre, c'est le service qui assume le leadership et la responsabilité de la réalisation du projet.
Partenaires : Le soutien principal et essentiel aux porteurs dans la réalisation du projet.
Associés : Le service qui fournit un soutien technique, logistique, qui possède une expertise nécessaire au porteur.

ANNEXE 1

LES RECOMMANDATIONS ISSUES DU PLAN D'ACTION 2011 – 2014

Les éléments du plan d'action précédent ont été évalués avec les différents groupes impliqués et, de façon plus globale, par le comité de suivi du plan d'action. Ces évaluations ont donné lieu aux recommandations suivantes :

- Poursuivre le travail dans les GLIPS qui sont en fonction et faire une analyse des opportunités et de faisabilité dans 13 nouveaux milieux identifiés lors de l'évaluation.
- Poursuivre la sensibilisation et la mobilisation des employés aux questions de sécurité et de prévention, par le développement d'une formation visant à démystifier et à préciser le rôle et les actions de chacun.
- Développer des outils d'information inventoriant les approches de médiation et les intervenants en la matière.
- Faisant suite aux recommandations du comité de suivi, développer des journées d'étude thématiques destinées aux employés.
- Poursuivre la sensibilisation au bon usage des interphones dans les tours pour personnes âgées.
- Poursuivre le programme un « Un Vigilant Veille sur Vous » dans les tours pour personnes âgées.
- Poursuivre les formations portant sur les communications harmonieuses et les stratégies de sécurité (démystifier, faire tomber les préjugés).
- Développer et partager un tableau de bord, traitant les données de sécurité et de prévention.
- Développer un plan de communication pour soutenir le plan d'action.
- Développer un Comité d'orientation et de vigie.
- Faire une évaluation de la pertinence de l'utilisation des accès contrôlés par clés électronique.



Office municipal
d'habitation
de Montréal

www.omhm.qc.ca
